

SENSIBILISER DES RÉFÉRENTS AU TRAVAIL SUR ÉCRAN

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS



Intéressé ? Contactez votre équipe pluridisciplinaire

Je suis concerné si...

- je souhaite gagner en autonomie sur la question des risques liés au travail sur écran.
- je souhaite faire monter en compétences mes collaborateurs sur une thématique de prévention.
- je souhaite instaurer une dynamique autour des risques liés à l'utilisation de l'outil informatique.

OBJECTIFS

- permettre à l'entreprise de faire monter en compétences des salariés dits « référents » sur la question des risques liés au travail sur écran. Les futurs référents (en fonction des missions qu'ils auront construites) permettront à l'entreprise de devenir plus autonome dans le développement de la prévention de ce risque ;
- perspectives : alimenter le document unique d'évaluation des risques, informer le CSSCT, être intégré aux éventuels projets de réaménagement de bureaux et impliqué dans les choix de matériels.

MODALITÉS

- prérequis : adhésion de l'entreprise au projet et nécessité de communiquer à l'ensemble du personnel (pour l'identification des référents, la définition de leurs rôles et missions, etc.) ;
- pré-visite en amont de l'atelier : mission(s) et modalités d'action à définir : rôle de conseiller, acteur de prévention, acteur sentinelle, éléments à construire et à partager avec les futurs référents.

DÉROULÉ DE L'INTERVENTION

- analyses de situations en amont de l'atelier ;
- atelier de sensibilisation s'appuyant sur les observations préalables ;
- suivi à 6 mois : bilan à programmer en présence d'un ergonome de Santé au Travail 72.

PUBLIC

- tous nos adhérents ;
- salariés volontaires, désireux de s'orienter, en interne, vers la prévention des risques liés au travail sur écran.

DURÉE

- 3 heures 30 (pour l'atelier), 5 à 10 participants.

INTERVENANT

- Ergonome

TMS Référents
travail montée Sensibilisation
autonomie écran
Eclairage Ergonomie
Implication
Atelier
dynamique
compétences